

Élaboration du Schéma départemental de signalétique touristique



ENJEUX & SCENARIOS

RAPPEL Déroulement de l'étude

**SELECTION &
HIERARCHISATION
DES SITES** La sélection des sites
Les critères de hiérarchisation
La hiérarchisation des sites
Analyse croisée étude de pôles/signalisation existante

APPROCHE REGLEMENTAIRE Les différentes typologies de signalisation
La publicité extérieure

**LES SCHEMAS LOCAUX DE
SIGNALISATION TOURISTIQUE** Un mot sur le schéma du Pays Avallonnais

**STRATEGIE GLOBALE &
PRINCIPES DE SIGNALISATION** Proposition d'une stratégie globale d'info. et de guidage
Proposition de principes de signalisation
Proposition de supports numériques complémentaires

DEROULEMENT DE L'ETUDE

RAPPEL : DEROULEMENT DE LA MISSION

PHASE 1 DIAGNOSTIC

Etat des lieux de la signalisation existante

Analyse du territoire (accès, réseau...)

Etude de pôles (recensement sites, critères de hiérarchisation)

Consultation des acteurs locaux et partenaires

Comité de pilotage

3,5 mois

JANVIER

FEVRIER

MARS

AVRIL

Comité de pilotage

PHASE 2 ENJEUX & SCENARIO

Champs du possible techniques et réglementaires

Proposition de hiérarchisation des sites

Proposition d'une stratégie globale d'information/guidage

Proposition d'un cadre d'intervention (priorités, MO...)

1,5 mois

MAI

JUIN

Comité de pilotage

PHASE 3 SCHEMA

sur la base de
la sélection et
hiérarchisation
des pôles

Elaboration du schéma directeur (dont chiffrage)

Proposition d'un mode opératoire (phasage et MO)

Elaboration du projet de définition

1 mois

JUILLET

Comité de pilotage

2 mois

SEPTEMBRE

OCTOBRE

DETAIL DE LA PHASE 2 – DEFINITION DES ENJEUX (SCENARII)

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE SIGNALISATION TOURISTIQUE DEROULEMENT DE LA MISSION ET CALENDRIER PREVISIONNEL

	MAI					JUIN				
	18	19	20	21	22	23	24	25	26	
PHASE 2 : DEFINITION DES ENJEUX (SCENARII)										
Présentation des champs du possible d'un pont de vue technique et réglementation										
Détermination des axes à traiter (analyse des flux routiers)										
Hiérachisation des sites par l'analyse multicritères (3 à 4 niveaux de sites)										
Etude des schémas locaux de signalisation mis en œuvre ou programmés (pour mise en cohérence)										
Analyse croisée de la signalisation existante / de l'étude de pôles et du territoire / des besoins										
Proposition d'une stratégie globale d'information et de guidage, intégrant une charte SIL pour l'information locale										
Déclinaison en principes de signalisation applicables à l'ensemble du territoire										
Déclinaison en supports numériques complémentaires à la signalisation verticale et aux RIS										
Proposition d'un cadre d'intervention (priorités, compétences et répartition des maîtrises d'ouvrage)										
Comité de pilotage (présentation des enjeux et validation de la liste des pôles hiérachisés)										

ELABORATION DU SCHEMA DE SIGNALISATION TOURISTIQUE DE L'YONNE PHASE 2 ENJEUX ET SCENARIO JUIN 2018





SELECTION & HIERARCHISATION DES SITES

QUE SIGNALER ?

La signalisation touristique a pour vocation de signaler les sites touristiques.

Suite au dernier comité de pilotage, des questionnements subsistaient sur **l'intégration ou non de certaines catégories (dont la fonction principale n'était pas touristique)**.

3 catégories de sites concernées : équipements sportifs, activités de loisirs et artisanat d'art.

Des échanges avec les services « tourisme » du département et de l'ADT ont abouti aux propositions suivantes :

Les **équipements sportifs** (golfs, circuit karting, aérodrome, piscine...) →

Hors schéma départ. de signalisation touristique

Sauf exceptions suivantes : les aérodromes « multi-activités » (parachutisme/planeur/...) et les golfs.

Les **activités de loisirs** (Les bases de loisirs, les parcs aventure, centres équestres ...)



Hors schéma départ. de signalisation touristique

Sauf exceptions suivantes : les bases de loisirs dotées d'un lieu de baignade surveillée, les trains touristiques/vélorail et les parcs aventure/ parcs de loisirs.

L'artisanat d'art
(ateliers de peintres, potiers, salles d'exposition...) →

Attente du résultat du travail de classification des artisans d'art entrepris par la Chambre de Métiers.

En fonction, le département se positionnera sur l'intégration ou non de certains artisans d'art.

Dans l'attente, **intégration au schéma des sites d'ores et déjà signalés par le département** : La galerie de l'ancienne poste à Toucy et le couvent (Potiers créateurs) à Treigny.

DETERMINATION DES DIFFERENTS NIVEAUX

Niveau 1

Incontournable
régional

ou

Plus de 50 000 visites

+

ouvert au moins
6 mois dans l'année

ou

en accès libre

Pour les villes :

Classées **sites**
patrimoniaux
remarquables

+ un label*

témoignant d'une
démarche touristique

Niveau 2

Incontournable
départemental
(ateliers de concertation)

ou

10 000 à 50 000 visites

+

ouvert au moins
4 mois dans l'année

ou

en accès libre

Pour les villes :

Classées **sites**
patrimoniaux
remarquables

ou un label*

témoignant d'une
démarche touristique

Niveau 3

Présence sur la carte
touristique départementale

+

2 000 à 10 000 visites

ou Site/MH classé

ou Réserve naturelle nationale

ou au moins 1 label touristique*

+

ouvert au moins
2 mois dans l'année

ou

en accès libre

+ Les offices de tourisme
de Catégorie 1 et 2 /
ancien 3 étoiles

+ Exceptions

« équipements sportifs » /
« activités de loisirs » /
« artisanat »

Niveau 4

ouvert au moins
2 mois dans l'année

ou

en accès libre

LES CRITERES

LES CRITÈRES DE SÉLECTION : Site touristique inscrit dans TOURINSOFT
Site touristique ouvert au public

LES CRITÈRES DE HIÉRARCHISATION :

Ouverture au public : 6 mois / 4 mois / 2 mois / en accès libre,

Fréquentation : + de 50 000 visiteurs / + de 10 000 visiteurs / + de 2 000 visiteurs,

Les « Incontournables » : Région : listés incontournables sur la carte touristique du CRT
Département : listés incontournables lors des ateliers de concertation

Niveau de promotion : (département) : Présence sur la carte touristique de l'ADT

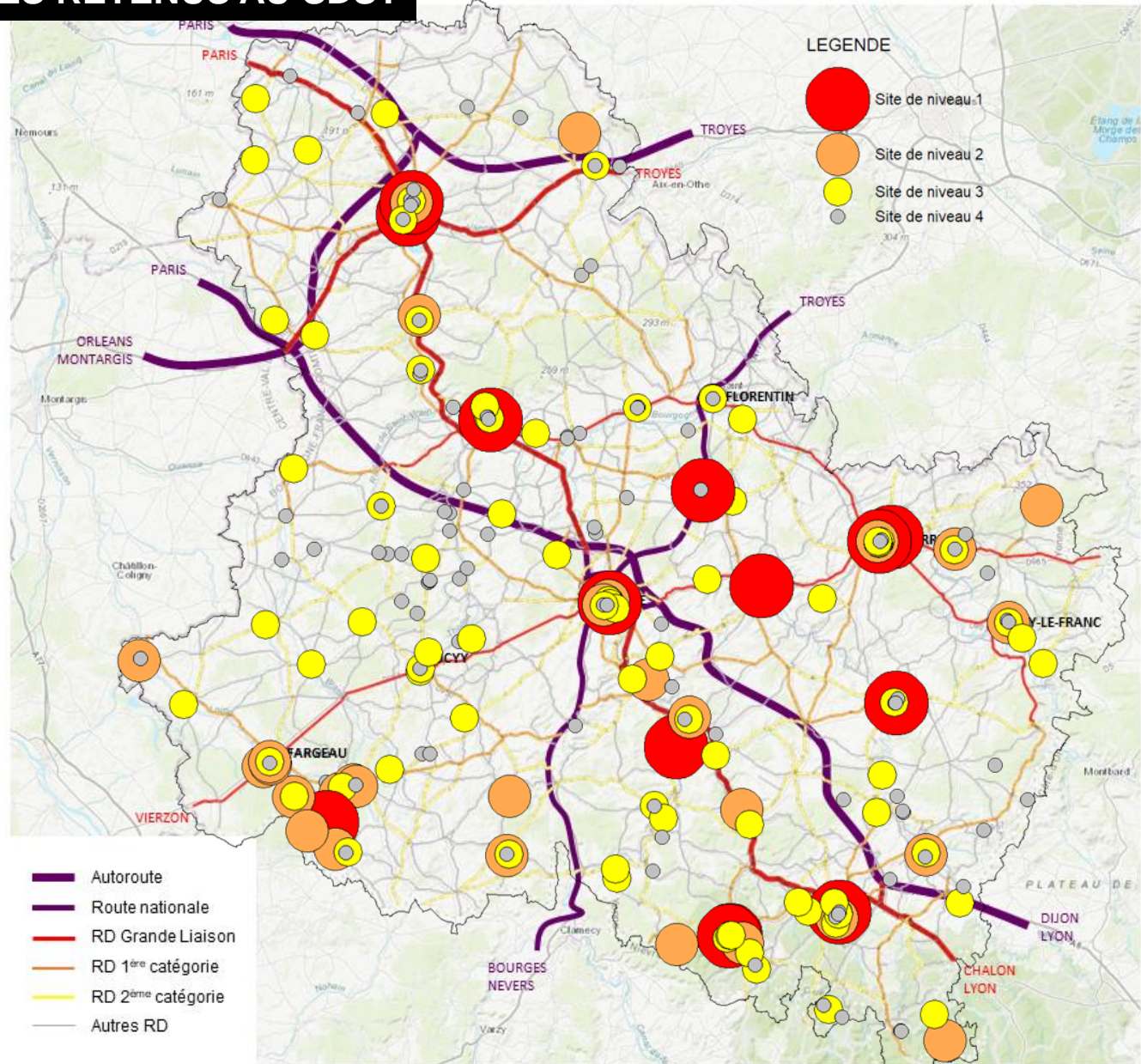
Classement : Site ou monument historique classé

***Les labels :**

- **pour les villes remarquables** : Patrimoine mondial de l'UNESCO, Ville d'art et d'histoire, Plus beau village de France, Plus beaux détours de France, Petite cité de caractère, Cités de caractère Bourgogne Franche Comté
- **pour les sites touristiques** : Musée de France, Qualité Tourisme, Jardin remarquable, Maison des illustres, Vignobles & Découvertes, FamilYonne

SITES TOURISTIQUES RETENUS AU SDST

- Niveau 1**
14 sites
- Niveau 2**
31 sites
- Niveau 3**
88 sites
- Niveau 4**
107 sites



- Autoroute
- Route nationale
- RD Grande Liaison
- RD 1^{ère} catégorie
- RD 2^{ème} catégorie
- Autres RD

- LEGENDE
- Site de niveau 1
 - Site de niveau 2
 - Site de niveau 3
 - Site de niveau 4

NIVEAU 1 = SITES D'INTERET MAJEUR

14 SITES

Niveau 1

AUXERRE

Ville d'Auxerre

AVALLON

Vieille Ville Fortifiée

CHABLIS

Chablis, cité du vin

JOIGNY

Joigny, ville d'art et d'histoire

NOYERS-SUR-SEREIN

Village Médiéval de Noyers-sur-Serein (sud est de la ville = site inscrit)

PONTIGNY

Eglise abbatiale de Pontigny

SENS

Cathédrale Saint-Etienne

Parc du Moulin à Tan et Serres de Collections Tropicales

TONNERRE

Ville de Tonnerre (centre ancien = SI)

TREIGNY

Guédelon, ils bâtissent un château fort

VEZELAY

Basilique Sainte Marie-Madeleine

Bourg Medieval

DIFFUS

Canal de Bourgogne

Canal du Nivernais

Incontournable
régional

OU

Plus de 50 000 visites

+

ouvert au moins
6 mois dans l'année

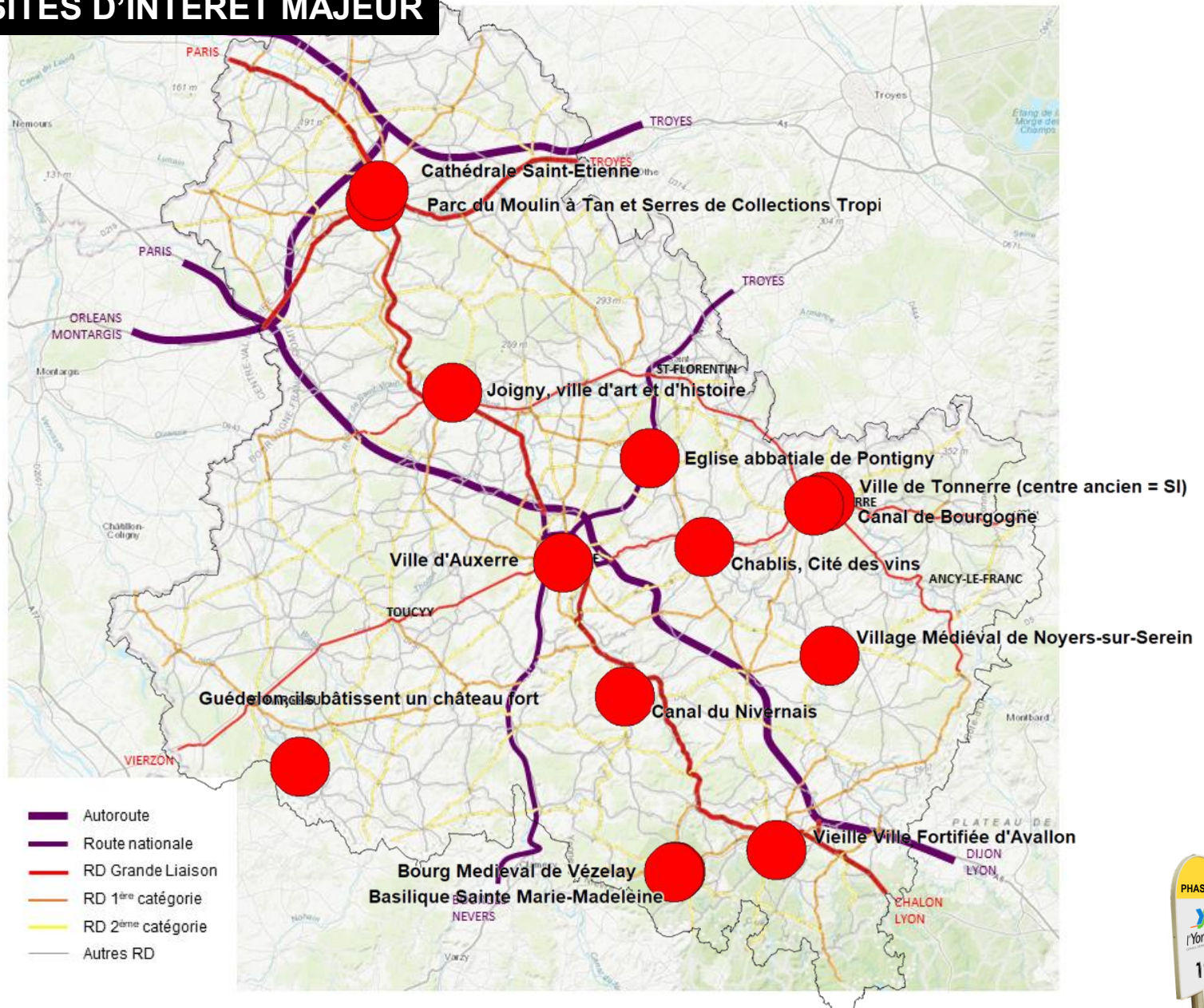
OU

en accès libre

+

Pour les villes :
Classées **sites**
patrimoniaux
remarquables
+ un label*
témoignant d'une
démarche touristique

NIVEAU 1 = SITES D'INTERET MAJEUR



NIVEAU 2 = SITES D'INTERET REGIONAL

31 SITES

ANCY-LE-FRANC

Château d'Ancy-le-Franc

ARCY-SUR-CURE

Grottes d'Arcy-sur-Cure

AUXERRE

Abbaye Saint-Germain

Muséum

CHAMOUX

Cardo Land - Parc Préhistorique

COURGENAY

Abbaye de Vaultuisant et son parc

CRUZY-LE-CHATEL

Château de Maulnes

DEUX RIVIÈRES

Cravant, bourg médiéval

DRUYES-LES-BELLES-FONTAINES

Village de Druyes

LES HAUTS DE FORTERRE

Carrière Souterraine d'Aubigny

MONTREAL

Village de Montréal

MOUTIERS-EN-PUISAYE

Eglise Saint-Pierre

ROGNY-LES-SEPT-ECLUSES

Les Sept Ecluses de Rogny

SAINT-BRIS-LE-VINEUX

Caves Bailly-Lapierre

SAINT-FARGEAU

Château de Saint-Fargeau

La Ferme du Château

Lac du Bourdon

Ville de St Fargeau

SAINT-LEGER-VAUBAN

Abbaye Sainte Marie de la Pierre-qui-Vire

SAINT-PERE-SOUS-VEZELAY

Eglise Notre-Dame

SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE

Château - Musée Colette

Maison natale de Colette

Ville St Sauveur en Puisaye

SENS

Palais Synodal, Musées et le Trésor

TANLAY

Château de Tanlay

TONNERRE

La Fosse Dionne

TREIGNY

Château de Ratilly

Parc aventure du Bois de la Folie

VILLENEUVE-SUR-YONNE

Cité Fortifiée

DIFFUS

Parc Naturel Régional du Morvan

Vallée du Cousin

Niveau 2

Incontournable
départemental
(ateliers de
concertation)

OU

10 000 à 50 000 visites

+

ouvert au moins
4 mois dans l'année

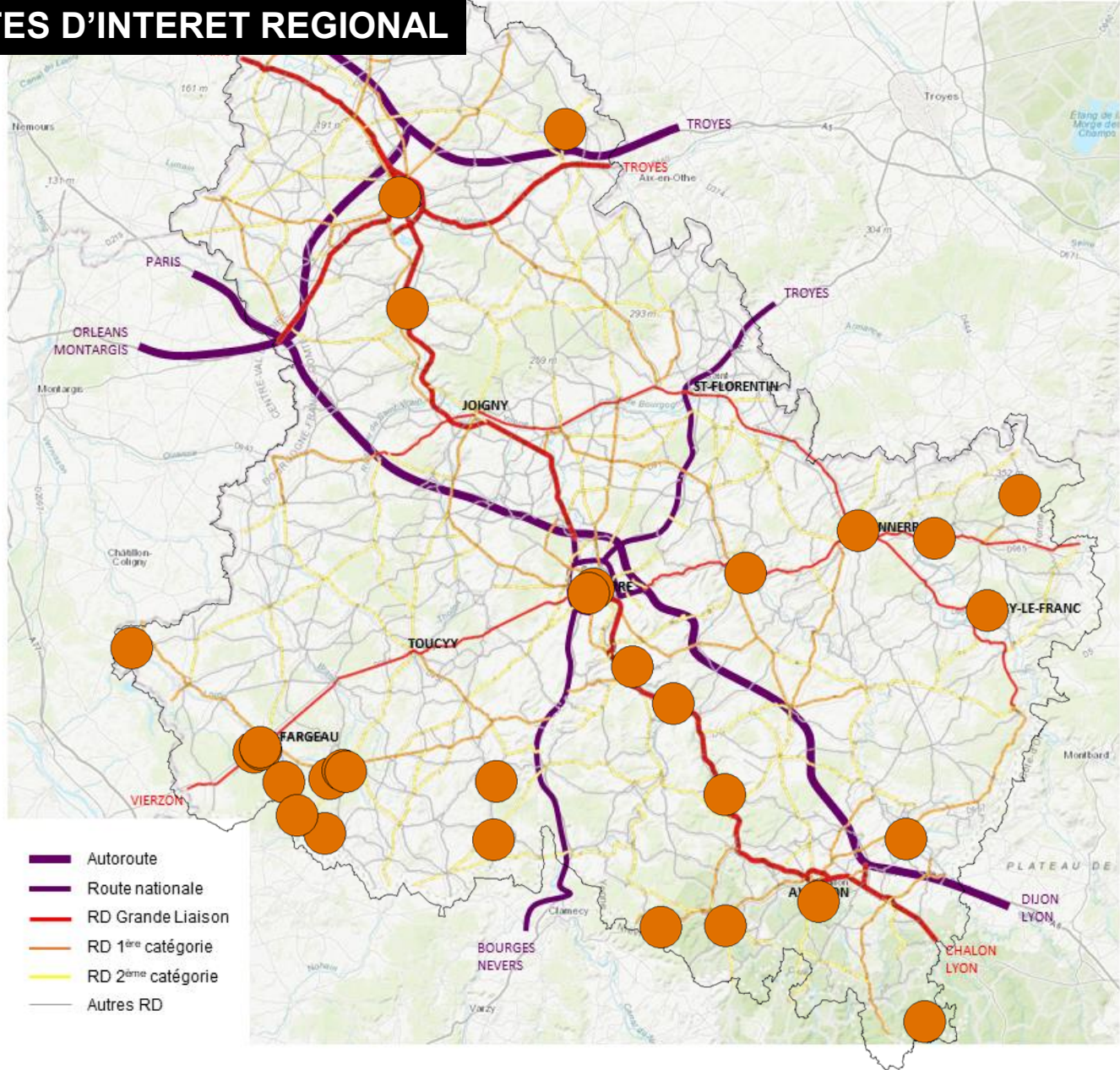
OU

en accès libre

+

Pour les villes :
Classées **sites**
patrimoniaux
remarquables
OU un label*
témoignant d'une
démarche touristique

NIVEAU 2 = SITES D'INTERET REGIONAL



88 SITES

ANCY-LE-FRANC

Parc du Château d'Ancy-le-Franc

AUXERRE

Aéroport des branches
Cathédrale Saint-Etienne
Musée d'Art et d'Histoire
Musée Leblanc-Duvernoy
Office du Tourisme de l'Auxerrois
Parc de l'Arbre-Sec

AVALLON

Aérodrome de l'Avallonnais
Musée de l'Avallonnais
Office de Tourisme
Parc Aventure des Châtelaines

BEINE

Musée de la Vigne et du Tire-Bouchon

BERU

Château de Béru

BLENEAU

Les Jardins d'Eau Pierre Doudeau

BRIENON-SUR-ARMANÇON

Collégiale Saint-Loup

CHABLIS

Eglise Saint Martin
L'Obédiencerie de Chablis

CHARNY OREE DE PUISAYE

La Fabuloserie musée d'art hors-les-normes/art brut

CHASSIGNELLES

Eglise romane Saint-Jean-Baptiste

CHASSY

Golf du Domaine du Roncemay

CHASTELLUX-SUR-CURE

Château de Chastellux et son parc

CHEU

Aérodrome de Chéu

COUTARNOUX

La Grotte de Champ Retard - Parcours aventure sur rocher

CRAIN

Golf du Château de Misery

DEUX RIVIÈRES

Eglise Renaissance

DRUYES-LES-BELLES-FONTAINES

Château-Fort des Comtes d'Auxerre et de Nevers

ESCOLIVES-SAINTE-CAMILLE

Site Archéologique d'Escolives

GISY-LES-NOBLES

Aérodrome de Sens

JOIGNY

Aérodrome de Joigny

Eglises

Espace Jean-de-Joigny

LA FERTE-LOUPIERE

Danse macabre (dans l'église Saint-Germain)

LAROCHE-SAINT-CYDROINE

Eglise Romane

LEUGNY

Jardin de La Borde

LIGNY-LE-CHATEL

Eglise Saint Pierre et Saint Paul, Nef Romane

LIXY

Golf du Sénonais

LUCY SUR YONNE

Eglise Notre Dame

MAILLY-LE-CHÂTEAU

Eglise gothique

Réserve Naturelle du Bois du Parc

Niveau 3

**Présence carte
touristique du
département**

+

2 000 à 10 000 visites

OU Site/MH classé ou

**Réserve naturelle
nationale OU au moins un
label touristique***

+

ouvert au moins

2 mois dans l'année

ou

en accès libre

**+ Les offices de tourisme
de Catégorie 1 et 2 /
ancien 3 étoiles**

**+ Exceptions
« équipements sportifs » /
« activités de loisirs » /
« artisanat »**

NIVEAU 3 = SITES D'INTERET DEPARTEMENTAL

MASSANGIS

Petit Train de l'Yonne

MONTREAL

Collégiale Notre-Dame

MOUTIERS-EN-PUISAYE

Poterie de la Bâtisse

NOYERS-SUR-SEREIN

Musée des Arts Naïfs et Populaires

NUITS

Château de Nuits et son parc

PARLY

Centre d'Art Graphique de la Métairie Bruyère

PIERRE PERTHUIS

Pont sur la Cure

PIFFONDS

Chapi Parc - Parc de loisirs du Cirque Star

PONTAUBERT

Eglise de la Nativité de Notre Dame

SAINT-BRIS-LE-VINEUX

Eglise Saint Prix Saint Cot

SAINT-FARGEAU

Base Départementale de Plein Air Daniel Bailly

Musée de L'Aventure du Son

SAINT-FLORENTIN

Eglise de Saint-Florentin

Musée en Florentinois

SAINT-JULIEN-DU-SAULT

Eglise Saint Pierre (13e & 16e s.)

SAINT-LEGER-VAUBAN

Musée Vauban

SAINT-MORE

Site Archéologique de Cora, côte rocheuse

SAINT-PERE-SOUS-VEZELAY

Musée et site archéologique des Fontaines Salées

SAINTS-EN-PUISAYE

La Ferme du Moulin de Vanneau

SAVIGNY-EN-TERRE-PLAINE

Eglise Saint Bénigne

SAVIGNY-SUR-CLAIRIS

Golf de Clairis

SENS

GCAS - Practice du Parc des Champs Captants

Office de Tourisme de Sens et du Sénonais

TANLAY

Golf de Tanlay

TANNERRE-EN-PUISAYE

Le Ferrier de Tannerre-en-Puisaye

TONNERRE

Eglise Notre-Dame

Eglise Saint-Pierre

Hôtel-Dieu Notre-Dame des Fontenilles

Office de Tourisme le Tonnerrois en Bourgogne

TOUCY

Galerie de l'Ancienne Poste

La Pyramide du Loup (ouvert depuis en mai 2018)

Petit Train de Champignelles

Train Touristique du Pays de Puisaye-Forterre

TREIGNY

Le couvent

Parc animalier de Boutissaint

VALLERY

Parc du Château de Vallery

VALRAVILLON

Musée Rural des Arts Populaires (de LADUZ)

VAULT DE LUGNY

Eglise Saint Germain d'Auxerre

VENOUSE

Grange de Beauvais

VERMENTON

Abbaye de Reigny

VEZELAY

Les Jardins de la Maison Jules-Roy

Maison Jules-Roy

Musée de l'Oeuvre Viollet-le-Duc

Musée Zervos

Office de Tourisme

VILLENEUVE-L'ARCHEVEQUE

Eglise Notre-Dame

VILLENEUVE-SUR-YONNE

Musée galerie Carnot

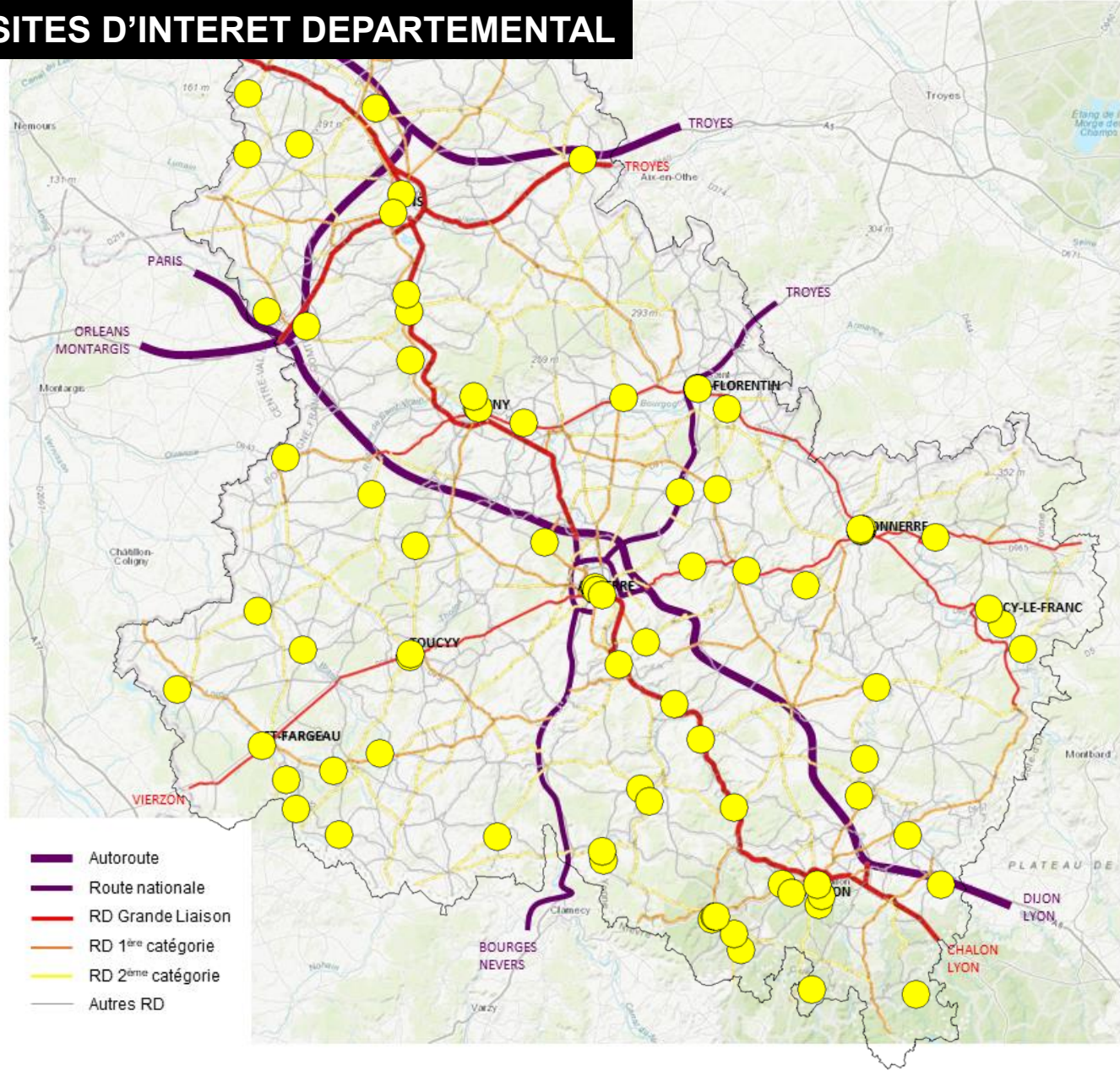
VILLETHIERRY

Le Parc de l'Orval

VILLIERS-SAINT-BENOIT

Musée d'Art et d'Histoire de Puisaye

NIVEAU 3 = SITES D'INTERET DEPARTEMENTAL



ELABORATION DU SCHEMA DE SIGNALISATION TOURISTIQUE DE L'YONNE PHASE 2 ENJEUX ET SCENARIO JUIN 2018

NIVEAU 4 = SITES D'INTERET LOCAL

107 SITES

ANCY-LE-FRANC

Musée de la Faïencerie

Office de Tourisme

ARGENTENAY

La Forêt des Géants Verts

AUXERRE

Office de Tourisme de l'Auxerrois

Parc du Muséum

AVALLON

Centre d'Exposition du Costume

Eglise collégiale Saint-Lazare

Les Jardins Menant

BAGNEAUX

Collections particulières sur la pêche et la photographie

BIERRY LES BELLES FONTAINES

Puits (18e s.)

BRIENON-SUR-ARMANÇON

Lavoir de la Poterne

Ville de Briennon-sur-Armançon

CEZY

Pont suspendu

CHABLIS

Office de Tourisme de Chablis Cure & Yonne

CHARNY OREE DE PUISAYE

Château de Montigny

Le petit musée au loup

Office de Tourisme de Puisaye-Forterre

CHASTELLUX-SUR-CURE

Lac du Crescent

CHATEL-CENSOIR

Office de Tourisme Vézelay-Avallon-Morvan-Serein

CHATEL-GERARD

Jardin du Prieuré de Vausse

Prieuré de Vausse

CHAUMONT

Musée municipal

COUTARNOUX

Forêt d'Hervaux

DEUX RIVIÈRES

Office de Tourisme de Chablis Cure & Yonne

DRUYES-LES-BELLES-FONTAINES

Sources de la Druyes

FONTENOY

Centre Régional d'Art Contemporain

Musée de la Bataille de Fontenoy

GUILLON

Pont (16e s.)

GURGY

Canal de dérivation

échelle à poissons

IRANCY

Village Vigneron

JOIGNY

Maisons à Pans de Bois

Musée de la Résistance - Groupe Jovinien Bayard

Office de Tourisme de Joigny et du Jovinien

LA FERTE-LOUPIERE

Eglise Saint-Germain

Le Jardin du Prieuré

Niveau 4

ouvert au moins
2 mois dans l'année

ou
en accès libre

NIVEAU 4 = SITES D'INTERET LOCAL

LA POSTOLLE

Ancienne Eolienne Bollée

LE VAL D'OCRE

Chapelle Saint-Felix à MERY-LA-VALLE

Château de Fourolles

Chemin des Arts

Eglise Saint-Aubin et Saint-Léonard à SAINT-AUBIN-CHATEAUNEUF

Musée Jean Larcena

LES ORMES

Château de Bontin

Eglise de la Nativité Notre Dame

L'ISLE-SUR-SEREIN

Office de Tourisme Vézelay-Avallon-Morvan-Serein

Tour Amiot

MAILLOT

Parc des Lavandières

MAILLY-LE-CHATEAU

Point de vue

MASSANGIS

Porche de l'Eglise de Civry-sur-Serein

MERRY-SUR-YONNE

Rocher du Saussois

MIGE

Moulin de Migé

MIGENNES

Jardin Chantoiseau

Mosaïque Gallo-Romaine

Office de Tourisme du Migennois

Parc du Moulin de Préblin

MONTHOLON

Chapelle -Ermitage Sainte-Anne à AILLANT-SUR-THOLON

Eglise Saint-Jean-Baptiste de VILLIERS-SUR-THOLON

Musée du Moule à Chocolat

MONTREAL

Office de Tourisme de Vézelay-Avallon-Morvan-Serein

MOUTIERS-EN-PUISAYE

Etang de Moutiers

NOYERS-SUR-SEREIN

Eglise gothique

Office de Tourisme de Vézelay-Avallon-Morvan-Serein

Site du Vieux Château de Noyers

PARLY

Centre d'Art Graphique de la Métairie Bruyère

La Châtaigneraie Parlycoise

PIERRE PERTHUIS

La Roche Percée

POILY-SUR-THOLON

Eglise Saint-Germain

PONTIGNY

Office de Tourisme de Chablis Cure & Yonne

PONT-SUR-YONNE

Eglise Notre Dame

QUARRE-LES-TOMBES

Eglise Saint Georges

Office de Tourisme de Vézelay-Avallon-Morvan-Serein

QUENNE

Ecomusée de la Vigne et du Vin

ANALYSE CROISEE ENTRE ETUDE DE POLE ET SIGNALISATION EXISTANTE

Tous les sites ne justifient pas le même type et le même degré de signalisation. Logiquement, les sites les plus signalés devraient être les sites les plus attractifs (correspondant au site de niveau 1 par exemple).

Au regard du classement des sites proposé, 2 sites apparaissent comme « sur-signalés ».

TOP 10 des sites les plus signalés (y compris pré-enseignes) :	visiteurs	HIERARCHISATION
- Parc animalier de Boutissaint (49 mentions)	NC	3
- Guédelon, ils bâtissent un château fort (41 mentions)	316 000	1
- Parc Naturel Régional du Morvan (35 mentions)	NC	2
- Grottes d'Arcy-sur-Cure (34 mentions)	37 800	2
- Château de Maulnes (32 mentions)	6 713	2
- Carrière Souterraine d'Aubigny (31 mentions)	14 782	2
- Château de Ratilly (31 mentions)	10 308	2
- Route des vins (30 mentions)	NC	Hors schéma
- Parc Aventure du Bois de la Folie (28 mentions)	14 000	2
- Pays d'Othe (28 mentions)	NC	4

ANALYSE CROISEE ENTRE ETUDE DE POLE ET SIGNALISATION EXISTANTE

A contrario, des sites attractifs apparaissent comme « sous-signalés ».

Liste des sites de niveau 1

	Visiteurs	Nb panneaux existants
Guédelon, ils bâtissent un château fort	316 000	41
Eglise abbatiale de Pontigny	51 254	20
Vieille Ville Fortifiée d'Avallon	accès libre	18
Basilique Sainte Marie-Madeleine	1 052 659	11
Village Médiéval de Noyers-sur-Serein	accès libre	10
Ville d'Auxerre	accès libre	9
Bourg Médiéval de Vézelay	accès libre	9
Canal du Nivernais	accès libre	8
Joigny, ville d'art et d'histoire	accès libre	8
Ville de Tonnerre	accès libre	7
Cathédrale Saint-Etienne (Sens)	NC	7
Parc du Moulin à Tan et Serres de Collections Tropicales	174 082	4
Canal de Bourgogne	accès libre	0

Pour les villes , cela s'explique facilement en raison d'un jalonnement routier assurant la rabattement vers la ville, sans besoin d'une signalisation touristique complémentaire... mais le caractère touristique de ces villes n'est dans ce cas pas souligné systématiquement.

ANALYSE CROISEE ENTRE ETUDE DE POLE ET SIGNALISATION EXISTANTE

Des sites accessibles uniquement sur demande ou fermés à la visite bénéficient aujourd'hui de panneaux de signalisation touristique. Nous proposons de ne pas retenir ces sites au titre du nouveau schéma départemental de signalisation touristique.

Liste des sites ouverts sur demande

Château de Fleurigny	15	Nombre de Panneaux existants
Eglise Romane Saint Romain (Druyes-les-Belles-Fontaines)	12	
Musée de la Vigne et du Vieux Pressoir	9	
Eglise Saint Loup (Courlon sur Yonne)	8	
Eglise Saint Martial (Seignelay)	8	
Tour de Télégraphe Chappe	7	
Eglise St Germain (Irancy)	7	
Eglise Gothique (Notre-Dame-de-l'Assomption – Villeneuve sur Yonne)	7	
Eglise Saint Potentien (Châtel-Censoir)	6	
La Maison des Pierreux (Massangis)	5	
Eglise Fortifiée (chitry)	5	
Pressoir à levier de Champvallon	5	
Château Renaissance dit de Gondi (Joigny)	4	
Château de Faulin (Lichères sur Yonne)	3	
Église Saint Jacques le Majeur (Asquins)	3	
Eglise Saint Sébastien (Parly)	2	
Eglise Notre Dame (Joux la ville)	1	

Liste des sites fermés à la visite

Manoir Renaissance dit de Chastenay (Arcy sur Cure)	7
Château fort (Pisy)	4
Château du Fey (Villegien)	3
Eglise Notre-Dame (Vermenton)	2

APPROCHE REGLEMENTAIRE

LA SIGNALISATION TOURISTIQUE : C'EST QUOI ?



La **signalisation routière** désigne l'ensemble des signaux réglementaires implantés sur le domaine routier et destinés à assurer la sécurité des usagers de la route,

- en les informant des dangers et des prescriptions ainsi que des éléments utiles à la prise de décisions,
- en leur indiquant les repères et équipements utiles à leurs déplacements

Pour la signalisation touristique :

- signaler la présence d'un site
- et/ou jalonner l'accès jusqu'à ce site

L'objectif premier est de gérer les flux induits par le site et non de faire la promotion du site (≠ Publicité)



SIGNALISATION & SIGNALISATION TOURISTIQUE

SIGNALISATION

spécifiquement TOURISTIQUE

Signalisation d'intérêt
culturel et touristique
Panneaux H11, H12, H13

Signalisation d'information
culturelle et touristique
Panneaux H33, H32, H31

Signalisation d'itinéraires
touristiques
Panneaux H21, H22, H23

Relais Information Services
Panneaux R.I.S.

NON spécifiquement TOURISTIQUE

Signalisation des services
Panneaux de type CE

Signalisation
directionnelle
Panneaux D21, D43

Signalisation
d'information locale
Panneaux de type Dc

Signalisation
de jalonnement piétonnier
Panneaux de type Dp



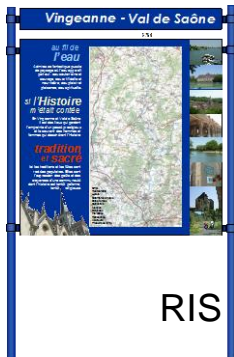
H13



H32



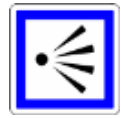
H22



RIS

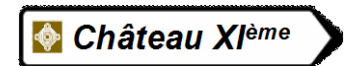


CE4c



CE21

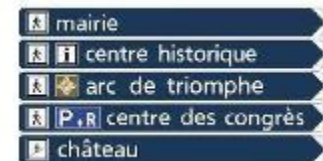
37 signaux CE
existants



D21



Dc



Dp



SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE ET PUBLICITE EXTERIEURE

SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE

Domaine : signalisation

Cadre réglementaire :
code de la route

Objectif :
sécurité des usagers
de la route

Dispositif :
panneaux de type Dc
(mobilier personnalisable)

Mise en place résultant
d'un schéma directeur
(global et cohérent) de SIL,
sur le **domaine public routier**



PRE-ENSEIGNE DEROGATOIRE

Domaine : publicité extérieure

Cadre réglementaire :
code de l'environnement

Objectif :
Protection du paysage

Dispositif :
pré-enseigne
dérogatoire

Mise en place
à l'initiative du
bénéficiaire, sur
le **domaine privé**



La signalisation d'information locale (SIL) est une catégorie de signaux routiers dont l'implantation est régie par le code de la route. Il ne s'agit donc pas de préenseignes. Il existe deux types de panneaux de SIL : Dc29 et Dc43 (voir encadré)

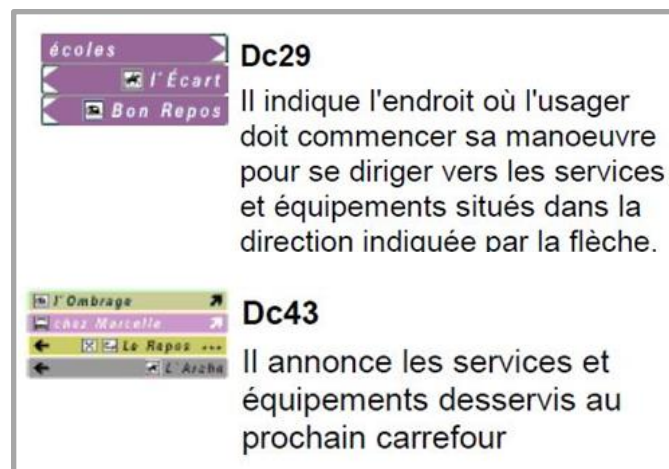
Règles applicables :

- Soumise aux règles de la signalisation routière,
- Implantation sur le domaine public routier,
- Applicable en agglo et hors agglo
- Interdite sur autoroute et chaussées séparées
- Dissociée de la signalisation directionnelle courante,
- Relative aux services et équipements d'intérêt local,



La SIL peut facilement devenir de la préenseigne dès lors qu'elle ne respecte pas les règles d'implantation propre à cette catégorie de signaux routiers :

- Il ne peut y avoir plus de 6 mentions par support, dont 4 dans la même direction (pour des raisons évidentes de lisibilité et de sécurité).
- la SIL ne peut pas être à fond blanc, rouge, bleu, vert, jaune (réservé à d'autres signaux routiers)
- la taille et la police des lettres est normée ;
- Seuls sont autorisés les idéogrammes réglementaires (logotypes interdits) ;
- Les règles d'implantation (en pré signalisation ou en position) doivent être respectées.



Les pré-enseignes dérogatoires sont autorisées pour un nombre très restreint d'activités, avec des règles d'implantation très strictes.

Activités donnant droit à préenseignes dérogatoires :

- Activités utiles aux personnes en déplacement (Garages, stations services, hôtellerie, restauration)

- **monuments historiques**

classés ou inscrits, ouverts à la visite.

- **Opérations et manifestations exceptionnelles** à titre temporaire.

- Services publics ou d'urgence

- **Activités culturelles** (hors vente de biens culturels)

- Fabrication ou vente de **produits du terroir** par des entreprises locales dont c'est l'activité principale.

- Implantation hors agglomération uniquement (sauf préenseignes temporaires) et dans les agglomérations de moins de 10 000 habitants.

- 1,5 m de large par 1 m de haut maximum soit 1,5 m²

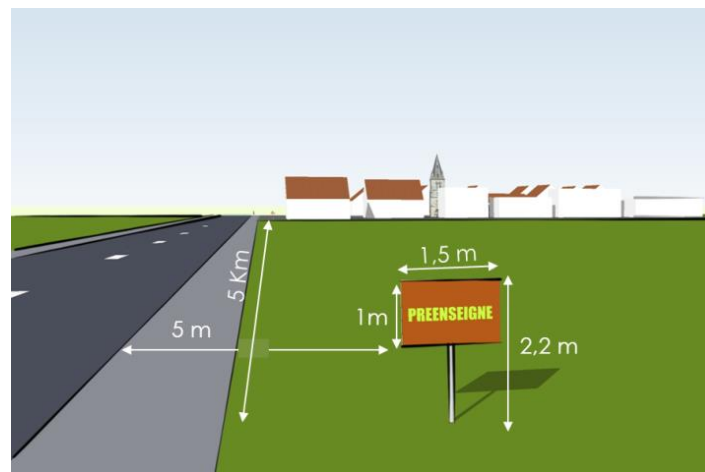
- Implantation à 5 m minimum de la chaussée hors agglomération

- Implantation à 5 km maximum de l'entrée d'agglomération où s'exerce l'activité ou du lieu d'activité. (10 km pour les monuments historiques).

Les mentions barrées ne sont plus applicables depuis le 13 juillet 2015

4 scellés au sol maximum *

2 scellés au sol maximum *



LES SCHEMAS « LOCAUX » DE SIGNALISATION TOURISTIQUE

**STRATEGIE GLOBALE &
PRINCIPES DE SIGNALISATION
TOURISTIQUE PROPOSES**

OBJECTIF DU SCHEMA DE SIGNALISATION TOURISTIQUE

DEUX VISIONS TRES DIFFERENTES s'affrontent :

Continuer à répondre aux sollicitations des acteurs locaux, publics ou privés, c'est-à-dire leur laisser l'initiative de la mise en œuvre de la signalisation, mais
se doter d'un outil pour mieux répondre à leurs demandes

Schéma directeur = simple cadre de référence permettant d'instruire des demandes.

ou

Mettre en place une signalisation touristique de manière globale et cohérente, Pensée comme le prolongement de la stratégie départemental d'affichage et de promotion de l'offre touristique traduisant au mieux la structuration de cette offre

Se doter pour cela d'un outil programmation (définition des priorité, phasage, maîtrises d'ouvrage...)

**Schéma directeur = outil de programmation
= ambition/orientation proposée**



UNE RECHERCHE DE COHERENCE ENTRE L'OFFRE ET SA SIGNALISATION

PRINCIPE :

Le diagnostic a révélé que la structuration de l'offre touristique départementale (notoriété et/ou fréquentation respective des sites...) n'est pas perceptible à travers la signalisation en place, tant qualitativement (type de panneaux), que quantitativement (nombre de panneaux ou rayon de jalonnement).

Parallèlement, le même constat a été dressé concernant la carte touristique de l'Yonne.

Un enjeu majeur consiste à mettre en cohérence ces deux supports d'information et de guidage des visiteurs.

La stratégie repose sur la nécessaire sélection et hiérarchisation des sites, laquelle doit ensuite se traduire par un traitement différencié pour chaque niveau de site...

... sur la carte touristique (affichage, niveau d'information...)

... et sur la signalisation routière (type de panneaux et rayon de jalonnement)

REMARQUE : la mise en cohérence de TOURINSOFT avec l'offre touristique départementale est un pré-requis. Pour être potentiellement intégré à la carte et retenu au schéma directeur de signalisation, un site devra préalablement être intégré à TOURINSOFT.

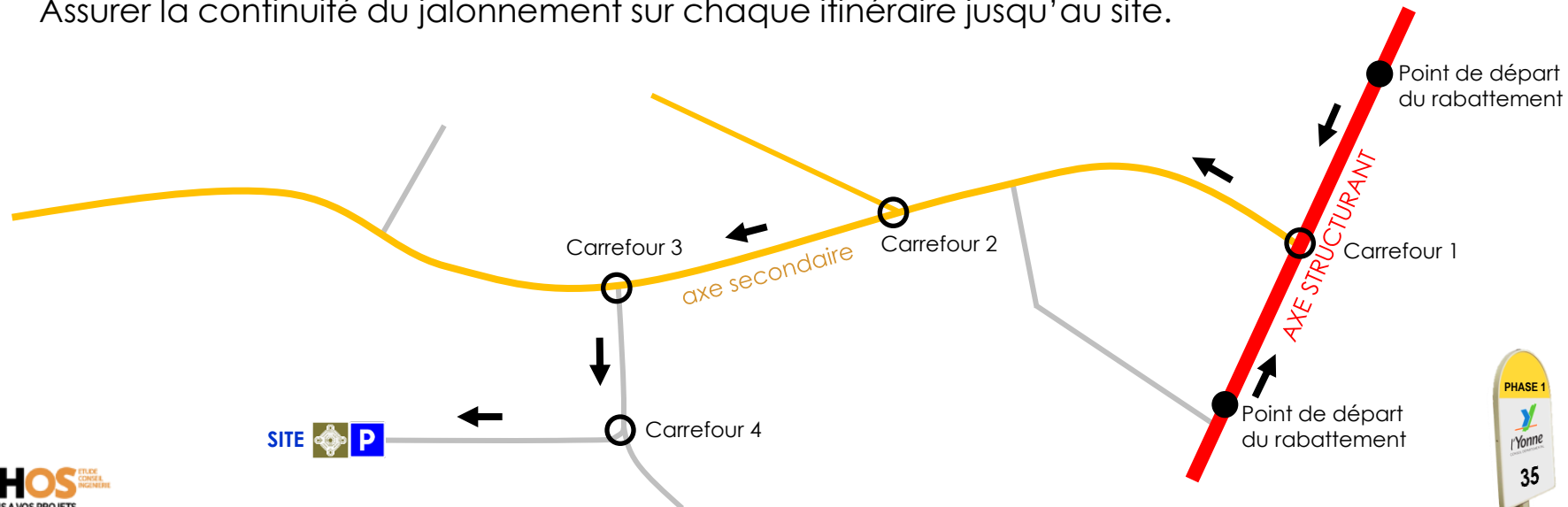


UNE LOGIQUE DE RABATTEMENT DEPUIS LES AXES ROUTIERS PRINCIPAUX







PRINCIPE :

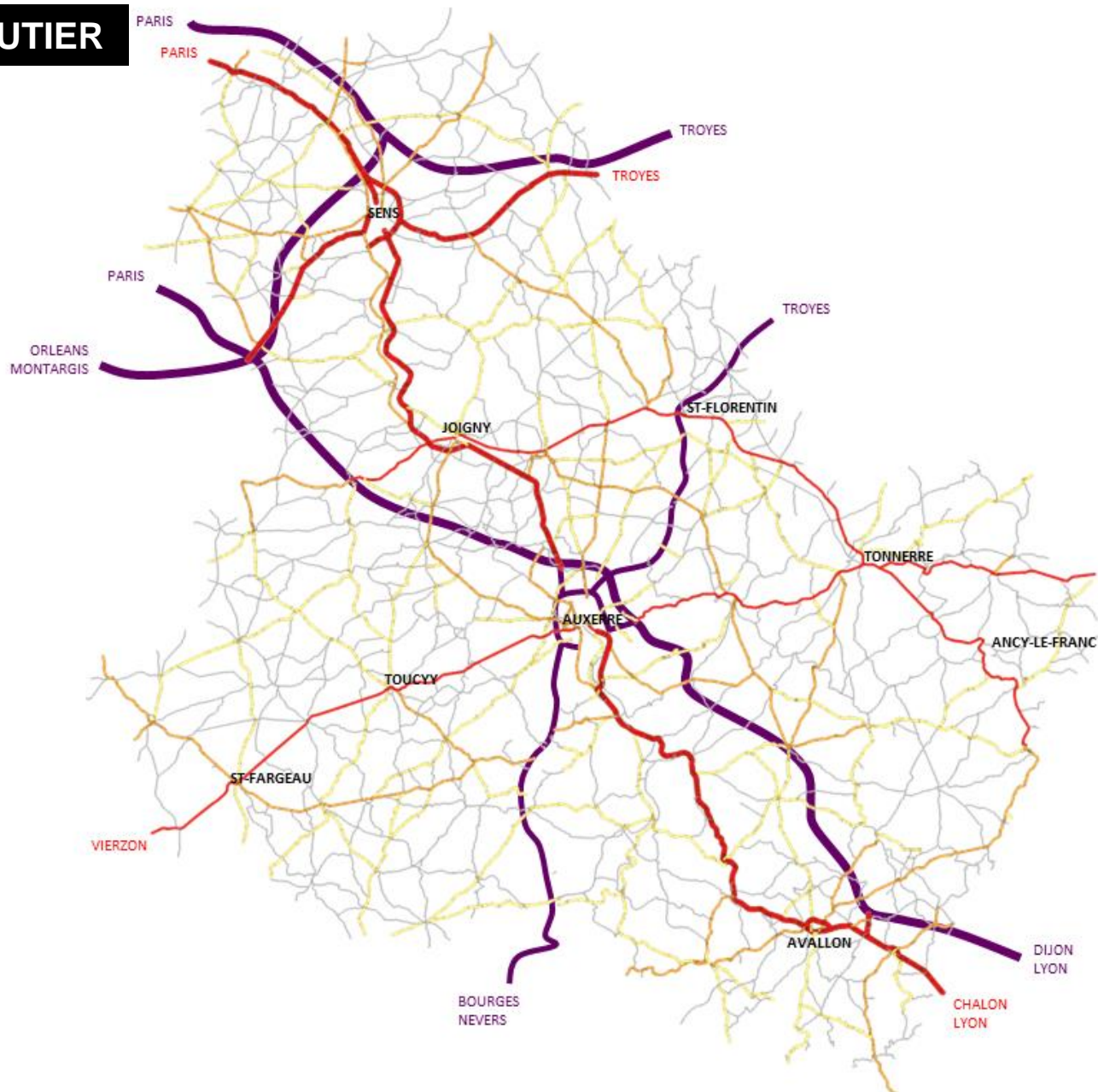
Capter les flux depuis les axes routiers structurants = départ du rabattement (routes nationales + RD grandes liaisons, RD 1^{ère} catégorie)

- Déterminer un rayon kilométrique dans lequel un site est signalable (variable selon le niveau du site)
- Identifier pour chaque site les axes routiers structurants traversant ce rayon
- Retenir au maximum 4 itinéraires de rabattement
- Marquer le départ du rabattement sur chaque axe retenu
- Assurer la continuité du jalonnement sur chaque itinéraire jusqu'au site.



CARTE DU RESEAU ROUTIER

-  Autoroute
-  Route nationale
-  RD Grande Liaison
-  RD 1^{ère} catégorie
-  RD 2^{ème} catégorie
-  Autres RD



LA SIGNALISATION UTILISEE

CAS PARTICULIER DES SITES SIGNALES SUR AUTOROUTE

Des panneaux image (type H10) sont prévus sur autoroute pour 23 sites du département : 9 villes, 12 sites, 2 « éléments identitaires diffus »

Cette signalisation s'inscrit en marge de la réflexion en cours sur la stratégie globale du schéma départemental de signalisation touristique.

Elle échappe à la logique de hiérarchisation des sites et à la détermination de principes de signalisation propres à chaque niveau de site

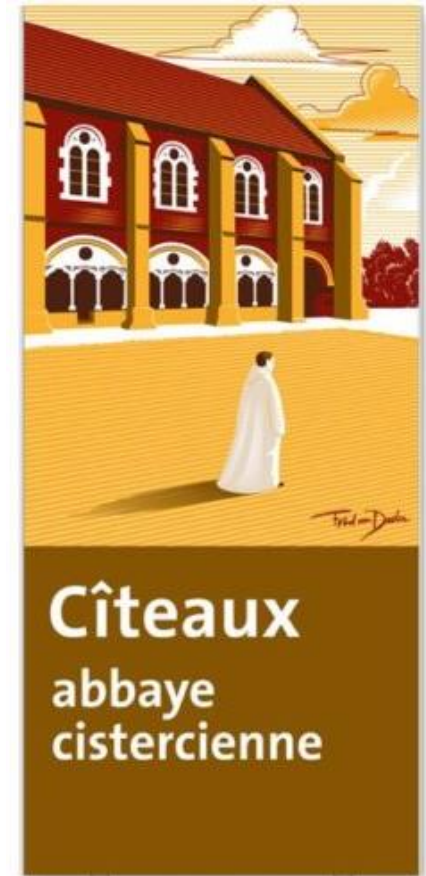
Les sites bénéficiant de panneaux image sur autoroute devront être signalés dès la sortie d'autoroute.

Le schéma départemental doit donc intégrer le jalonnement depuis l'échangeur jusqu'au site.

EXCEPTIONS :

Les éléments identitaires « diffus » signalés sur autoroute ne pourront pas nécessairement bénéficier d'un jalonnement dans la mesure où il n'existe pas de point de chute, ou, à l'inverse une multitude de points de chute possibles. Il ne s'agit pas d'un site (avec un parking, une entrée ou un accès) :

Parc du Morvan
Pays D'Othe



Exemple de panneau implanté récemment en Côté d'Or



LA SIGNALISATION UTILISEE

SIGNALISATION DU PATRIMOINE CULTUREL (panneau de type H32 ou H33) = panneau image hors autoroute

Sites signalés : sites de niveau 1

Implantation :

Sur réseau routier structurant uniquement
(point de départ du rabattement)

- routes nationales
- RD grandes liaisons
- voire RD 1^{ère} catégorie

dans un rayon maximum de 15 km du site

avec un maximum de 4 panneaux
par itinéraire de rabattement
(H33, H32 et H31 confondus)

Nombre de mentions par support :

1 seul site par panneau



H32 : image + nom du site + direction

H33 : image + nom du site

selon la réglementation
sur la signalisation routière

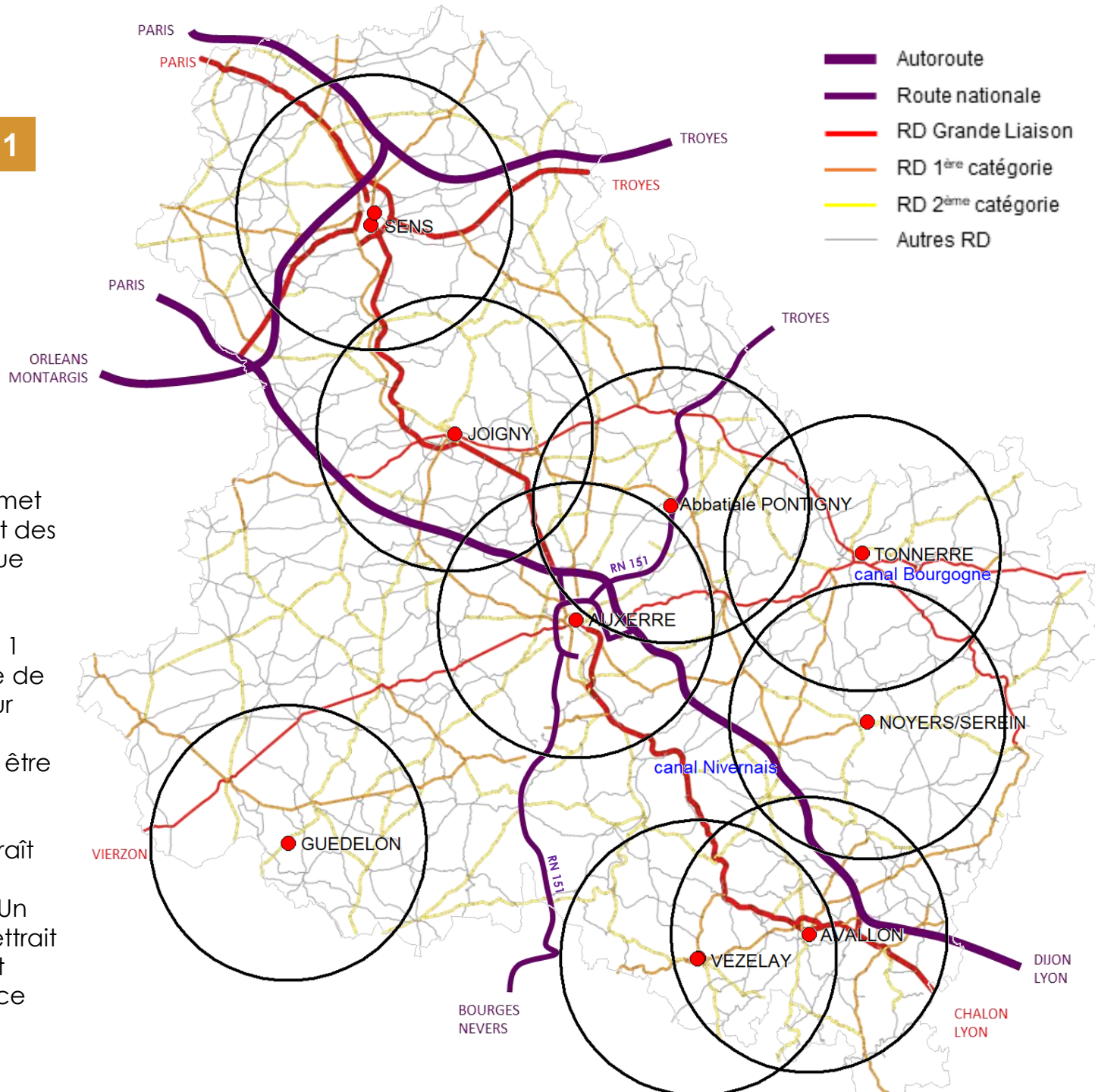
SITES DE NIVEAU 1

Rayon de 15 km

Le rayon de 15 km permet d'éviter dans la plupart des cas les effets de masque d'un site sur l'autre

Tous les sites de niveau 1 ont au moins une route de grande liaison dans leur rayon de signalisation, sur laquelle ils pourront être signalés

Ce rayon de 15 km paraît moins adapté pour Vezelay et Guédelon. Un périmètre élargi permettrait d'atteindre la RN151 et resterait légitime pour ce deux sites majeurs.
(> 300 000 visites/an)



LA SIGNALISATION UTILISEE

SIGNALISATION DU PATRIMOINE CULTUREL (panneau de type H31)

Sites signalés : sites de niveau 1 et 2

Implantation :

Sur réseau routier structurant uniquement
(point de départ du rabattement)

- routes nationales
- RD grandes liaisons
- RD 1^{ère} catégorie

dans un rayon maximum de 15 km du site

avec un maximum de 4 panneaux
par itinéraire de rabattement
(H33, H32 et H31 confondus)

Nombre de mentions par support :

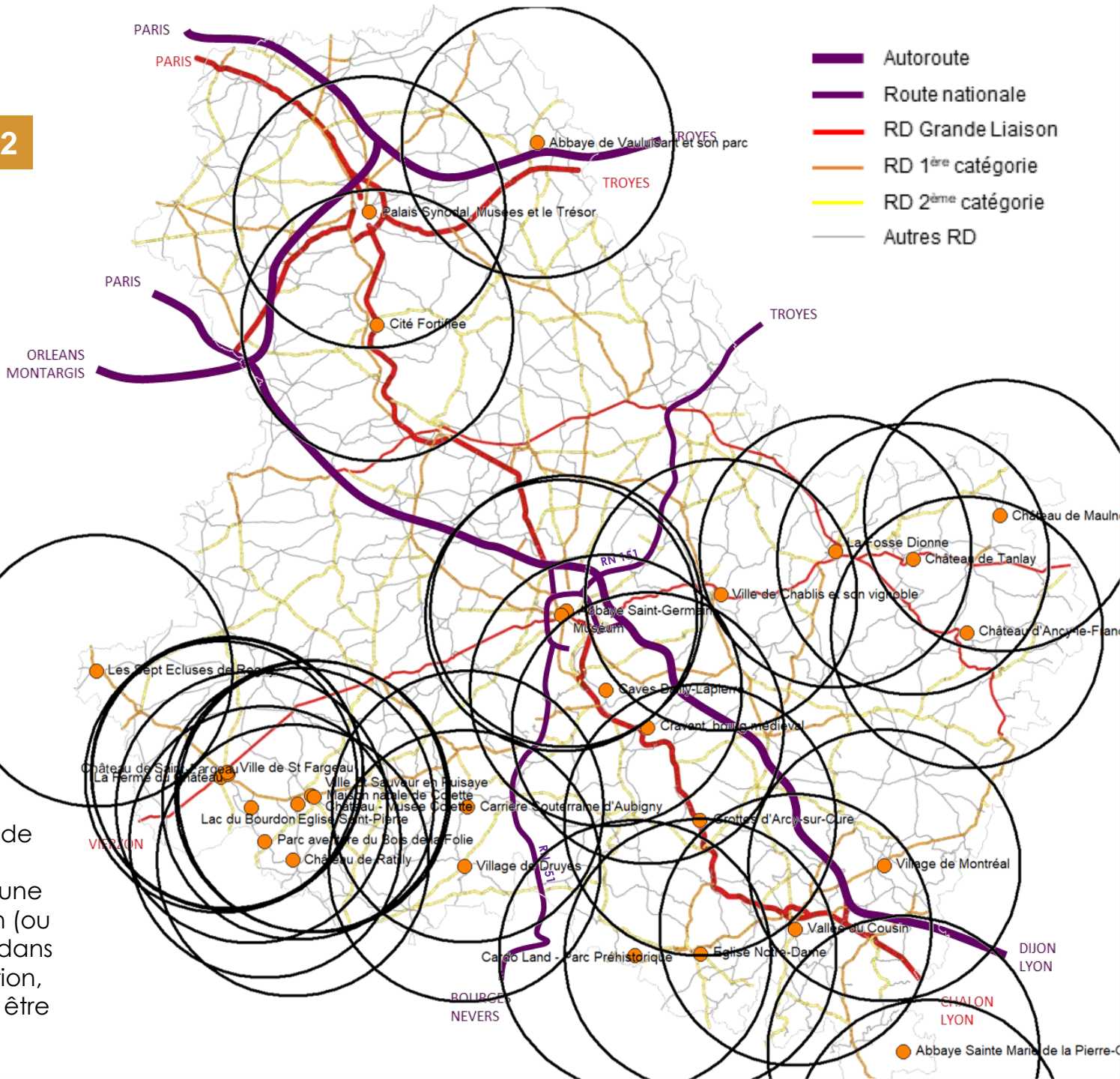
4 mentions maximum par support
avec 1 seule direction



Selon la réglementation
sur la signalisation routière

SITES DE NIVEAU 2

Rayon de 15 km



Hormis les Sept Ecluses de Rogny, tous les sites de niveau 2 ont au moins une route de grande liaison (ou même une nationale) dans leur rayon de signalisation, sur laquelle ils pourront être signalés

LA SIGNALISATION UTILISEE

SIGNALISATION DIRECTIONNELLE (panneau de type D21 ou D43)

Sites signalés : sites de niveau 1, 2 et 3

Implantation :

Pour les sites de niveau 1 et 2 :
sur l'itinéraire de rabattement,
depuis le panneau H32 ou H31

Pour les sites de niveau 3 :
Sur l'itinéraire de rabattement,
depuis l'axe routier principal le plus proche
(RN, RD grandes liaisons, RD 1^{ère} cat., RD 2^{ème} cat.)
dans un rayon maximum de 5 km du site

Nombre de mentions par support :

6 mentions maximum,
dont 4 dans une même direction



LA SIGNALISATION UTILISEE

SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE (panneau SIL de type Dc)

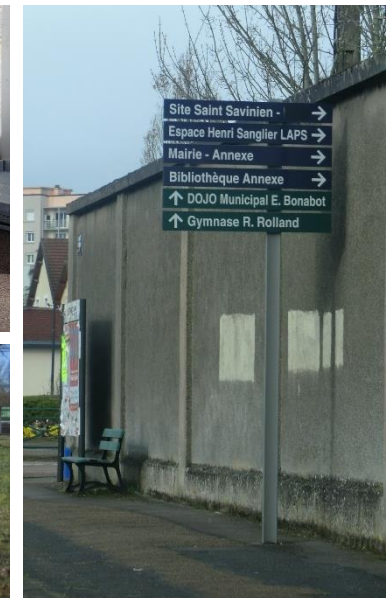
Sites signalés : sites de niveau 4

Implantation :

sur l'itinéraire de rabattement,
depuis l'axe routier le plus proche
(Route départementale ou Voie communale)
en proximité, c'est-à-dire à partir du dernier
point de choix sur l'axe routier jusqu'au site.

Nombre de mentions par support :

6 mentions maximum,
dont 4 dans une même direction



Article 94. – Instruction Interministérielle Objet de la signalisation d'information locale

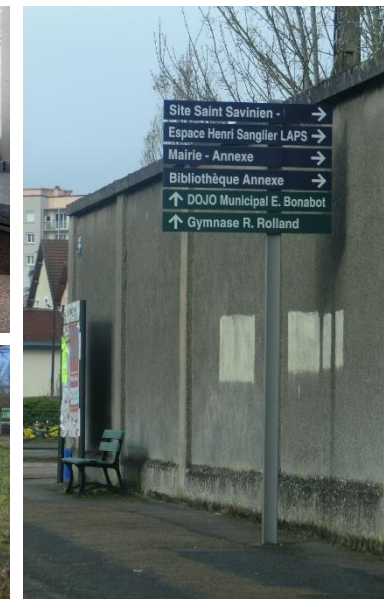
« La signalisation d'information locale a pour but de guider l'usager de la route vers un service ou un équipement utile à son déplacement, qui n'a pas été pris en compte dans le cadre du schéma directeur de signalisation de direction et qui est situé à **proximité** de la voirie sur laquelle il se déplace.

Cette signalisation nécessite un suivi rigoureux par une mise à jour régulière, compte tenu de la non pérennité des services signalés.

Les spécificités de cette signalisation nécessitent l'élaboration d'une **étude globale préalable.** »

Remarque :

Charte design et graphique non imposée
Permettant souvent de s'adapter à la charte mobilière de la collectivité maître d'ouvrage, mais rouge, vert, bleu, jaune, blanc, noir interdits



LA SIGNALISATION UTILISEE

SIGNALISATION D'INFORMATION (panneau de type RIS)

Sites signalés : sites de niveau 1, 2, 3 et 4

Implantation :

sur chaque site de niveau 1
(facultatif si proposition d'un support numérique)

sur chaque site de niveau 2 (facultatif)

Objectif : favoriser un renvoi entre sites

- porter à connaissance l'offre départementale (carte et info. à l'échelle du département)
 - porter à connaissance l'offre locale (carte et info. Du secteur : rayon de 25 km)
- soit 2 espaces info ou un recto-verso



Photomontage



Photomontage

Exemple de panneaux RIS.

Mobilier, design et graphisme non définis

LES OUTILS NUMERIQUES UTILISES

ESPACE MULTI-MEDIA (borne d'information, application...)

- + éventuellement écran diffusant des images
- + éventuellement présentoir avec documents

Sites signalés ou valorisés : sites de niveau 1, 2, 3 et 4
+ thématiques + services...

Implantation : sur chaque site de niveau 1

Objectif : favoriser un renvoi entre sites

- porter à connaissance l'offre départementale
- porter à connaissance l'offre locale (dans un rayon de 25 km environ)
- porter à connaissance l'offre de services
- proposer le téléchargement d'informations
- proposer le téléchargement de Point d'intérêt (POI) pour guidage
- ...



Exemple de 4 solutions techniques :

- 1 - Borne multimédia tactile grand format
- 2 - Borne mobile, autonome en énergie et internet, sans écran. Accès aux informations par connexion entre le smartphone et la borne.
- 3 - Flotte d'ipads mis à disposition des visiteurs dans un espace d'accueil.
- 4 - Application numérique de découverte (« gamification ») au départ d'un site de niveau 1

Dans tous les cas, le visiteur consulte (voire télécharge) des contenus qui le renvoient vers d'autres sites

LES OUTILS NUMERIQUES UTILISES



Cartes en ligne et applications de guidage

Sites signalés : sites de niveau 1, 2, 3 et 4

Support : plusieurs plateformes possibles
HERE we go, Waze, Google Map, Mappy...

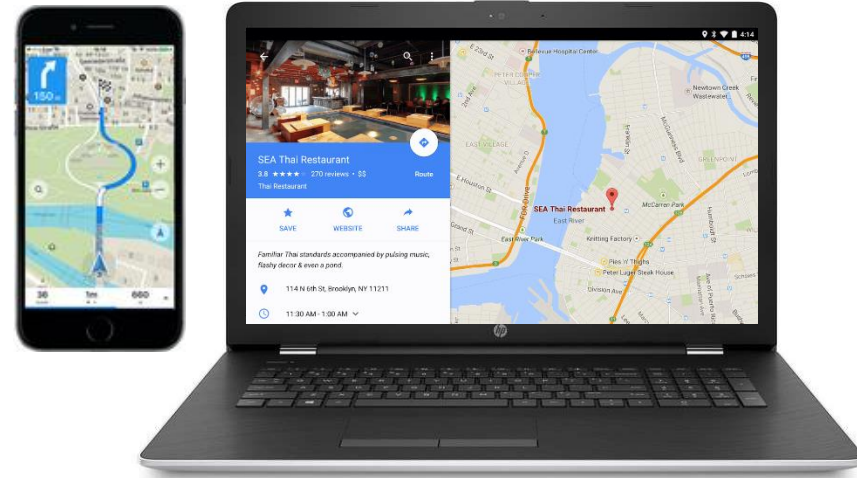
Objectif : Assurer la présence des POI sur des outils
de guidages de plus en plus utilisés par les usagers de la routes

Principe :

Saisie des POI (tous les sites)
ou contrôle pour les sites déjà saisis

Conditions de réussite :

Choix d'un support simple et largement utilisé (ex : Google Map)
Saisie par un seul « administrateur » (un seul compte) pour une
parfaite homogénéité des information et une cohérence par
rapport à l'offre départementale




STRATEGIE GLOBALE ET PRINCIPES DE SIGNALISATION PROPOSES

ELABORATION DU SCHEMA DE SIGNALISATION TOURISTIQUE DE L'YONNE PHASE 2 ENJEUX ET SCENARIO JUIN 2018

musée à proximité de Rue Jean L. 🔍 ✕

[Retour aux résultats](#)



Musée Jean Larcena
Musée


Itinéraires

ENREGISTRER RECHERCHER À PROXIMITÉ ENVOYER VERS VOTRE TÉLÉPHONE PARTAGER

- 5 rue Jean Larcena, 89110 Saint-Aubin-Château-Neuf
- museejeanlarcena.fr
- 03 86 73 61 15
- Revenir cet établissement
- Ajouter un libellé
- [SUGGÉRER UNE MODIFICATION](#)

Ajouter des informations manquantes ⓘ

[Ajouter des horaires](#)



[Ajouter une photo](#)

[RÉDIGER UN AVIS](#)



Exemple avec google.fr/maps
le POI apparaît sur la carte
Je clique sur « Itinéraires »

LES OUTILS NUMERIQUES UTILISES

GPS auto embarqués et applications de guidage

Sites signalés : sites de niveau 1, 2, 3 et 4

Support : plusieurs plateformes de diffuseurs possibles
Waze, Mappy (BMW, Mercedes, Hyundai), TomTom, Garmin...

Objectif : Assurer la présence des POI
dans les GPS embarqués livrés avec les véhicules

Principe :




Saisir les POI dans les bases de données des fabricants de cartes
(HERE we go, Télé Atlas, Garmin, Mappy)

Les limites :

- Obligation de couvrir 3 à 4 fabricants pour couvrir la plupart des marques automobiles
- Système assez fermé (réservé aux membres) sauf HERE we go
- Tendances : duplication de l'écran du smartphone
(Car play, Android auto, mirror screen, mirrorlynk...) } renvoi aux Maps en ligne



TABLEAU DE SYNTHÈSE DE LA STRATEGIE PROPOSEE

	Sites sélectionnés pour la signalisation autoroutière	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Nombre de sites	21	14	32	88	107
Panneaux image sur autoroute (type H10)	✓				
Espace accueil multimédia (application numérique d'information découverte) 		✓ facultatif			
Implantation sur le site d'un panneau Relais Information Services (RIS)		✓	✓ facultatif		
Panneaux image sur RD (type H32) + conception graphique (1 visuel) : 800 à 1500 € HT	✓ Exclusivement pour Guédelon et Vezelay depuis l'autoroute jusqu'à la limite externe du rayon du site, puis application des règles se rapportant au niveau de priorité du site	✓ sur les principaux axes routiers et dans un rayon maximal de 15 km (point de départ du rabattement)			
Panneaux culturels et touristiques (type H31)	✓ (Pour tous les sites) Depuis l'autoroute jusqu'à la limite externe du rayon du site, puis application des règles se rapportant au niveau de priorité du site	✓ sur les principaux axes routiers et dans un rayon maximal de 15 km (sur l'itinéraire de rabattement)	✓ sur les principaux axes routiers et dans un rayon maximal de 15 km (point de départ du rabattement)		
Panneaux directionnels (type D43 et D21)	✓ (Pour tous les sites) depuis l'autoroute jusqu'à la limite externe du rayon du site, puis application des règles se rapportant au niveau de priorité du site	✓ sur l'itinéraire de rabattement des panneaux H32 et H31	✓ sur l'itinéraire de rabattement du panneau H31	✓ depuis l'axe routier principal le plus proche et dans un rayon maximal de 5 km	
Intégration du site dans le contenu d'un panneau Relais Information Services (RIS)		✓	✓	✓	✓
Intégration sur les "Maps en ligne" et appli. 		✓	✓	✓	✓ facultatif
Intégration dans les GPS et Appli. 		✓	✓	✓	✓ facultatif
Panneaux de SIL (signalisation d'information locale)					✓ dans la cadre d'un schéma global de SIL porté par la commune ou l'EPCI

* le prix unitaire inclut le panneau, le mât, le massif, la pose du panneaux et du mât.

UN OUTIL DE SUIVI

=

site internet
dédié à l'étude

<https://signalisationtouristiqueyonne.jimdo.com/>

